

La Vie Avesnoise



Le magazine de la ville d'Avesnes-les-Aubert - *Une information de proximité à domicile !*

Avril 2022

85



**QUELLE
CONNERIE
LA GUERRE**
Jacques Prévert

Guerre en Ukraine

*Appel à la paix
et soutien au peuple Ukrainien*

Tout beau Tout neuf...

VOTRE BULLETIN D'INFORMATIONS
Fait peau neuve

Pour ce printemps 2022, votre bulletin municipal se refait une beauté.

Cette version remaniée s'inscrit dans une démarche de modernisation de ce bel outil de communication municipale.

Tout en baissant le coût d'impression, celle-ci se veut plus ludique, plus accessible et plus aérée, prenant ainsi les habits d'un véritable magazine.

La Vie Avesnoise change de forme mais pas de fonds... Vous y retrouverez toujours les dernières informations liées à votre commune et elle continuera à être distribuée chez vous chaque mois.

Alors n'hésitez pas à découvrir cette nouvelle version qui se veut toujours plus proche de vous. Bonne lecture !

Au programme Notamment :

RECONVERSION DE LA FRICHE FMC. Vers un habitat inclusif...

Page 4-5



**C'EST LE PRINTEMPS
On plante des arbres !**

Page 6



LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Elles peuvent vous soutenir



LES RESTAURANTS DU CŒUR

La distribution se fait tous les mardis à partir du 12 avril dans les bâtiments situés à côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.



LE SECOURS POPULAIRE

À la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse. Contact : M^{me} Isabelle Libert
06.09.43.82.82.



LE SECOURS CATHOLIQUE

18 rue du Petit Séminaire 59400 Cambrai
03.27.81.21.89.

Les guichets de la mairie sont ouverts au public
le lundi de 14h à 17h30,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
et le samedi de 9h à 12h.

Mairie : 03.27.82.29.19 - Courriel : accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr

Numéros Utiles : Services Techniques : 03.27.78.39.44 - C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04 - Crèche : 03.27.79.78.21
Relais d'Assistantes Maternelles (RAMI-RPE) : 03.27.37.98.74
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50 - Mission Locale : 03.27.70.86.59
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537 - CA2C : 03.27.75.84.79

Dimanche 3 avril
**CONCERT SOLIDAIRE
D'ARPÈGE POUR LE PEUPLE
UKRAINIEN.**

À l'église Saint Rémi à 16h.

Tous les mardis matin
**PERMANENCE DES
FINANCES PUBLIQUES.**



FINANCES PUBLIQUES

De 8h30 à 12h
en accueil

spontané, au rez
-de-chaussée de la mairie.

Jeudi 7 avril sur rendez-vous
BUS FRANCE SERVICES.



Place Jean Moulin
(face à la mairie) de
9h30 à 13h et de 14h
à 16h sur rendez-vous
au 03.59.73.18.30.

Dimanche 10 avril
**1^{ER} TOUR DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE.**

Au restaurant scolaire de 8h à
19h.

Lundi 18 avril
**CHASSE AUX ŒUFS POUR
LES MATERNELLES.**

Organisée par le Comité des
Fêtes sur inscription. À 10h30
dans la voie verte.

FESTIVAL DE MAJORETTES.
Halle des sports du collège
Paul Langevin dès 11h.

Dimanche 24 avril
**2ND TOUR DE L'ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE.**

Au restaurant scolaire de 8h à
19h.

Lundi 25 avril
**JOURNÉE NATIONALE DU
SOUVENIR DE LA
DÉPORTATION.**

Au Monument aux Morts à
17h30.

**LA PERMANENCE L'ESPACE
CONSEIL FRANCE RÉNOV'.**



Pour obtenir des
conseils et un
accompagnement
dans le montage des dossiers
de demande de subventions
liés aux travaux d'amélioration
de votre habitat, M^{me} Alglave,
conseillère France Rénov' du
Cambrésis vous reçoit en
mairie sur rendez-vous au
03.62.53.25.18.

Dimanche 1^{ER} mai
**CÉRÉMONIE DE REMISE
DES MÉDAILLES DU
TRAVAIL.**

À la Salle des Cérémonie de la
mairie à 10h30.

Jeudi 5 mai sur rendez-vous
BUS FRANCE SERVICES.



Place Jean Moulin
(face à la mairie) de
9h30 à 13h et de 14h
à 16h sur rendez-vous
au 03.59.73.18.30.

État-civil

NAISSANCES. Ils ont vu le jour

LEDUCQ FRÉMEAUX Eléna, le
13/02/2022.

TREVOIZAN Zoé, le 16/02/2022.

THERVAIS Bastien, le 02/03/2022.

DÉCÈS. Elles vont nous manquer

CASTEL Denise, 87 ans.

GERNEZ veuve BLONDELLE Paulette, 95
ans.

« Le jour où le pouvoir de l'amour l'emportera sur l'amour du pouvoir, le monde connaîtra la paix » - Gandhi

GUERRE EN UKRAINE *Appel à la paix et soutien au peuple Ukrainien*

Une offensive de l'armée russe fait rage depuis le 24 février dernier en Ukraine ouvrant un nouveau conflit guerrier et meurtrier dont l'Europe, le monde et les peuples se seraient bien passés. Rien ne peut justifier une telle décision et notre municipalité la condamne avec la plus grande fermeté. Elle appelle les acteurs à tout mettre en œuvre pour permettre une désescalade de la violence et une résolution pacifique de ce conflit.

APPEL À LA PAIX *Quelle connerie la guerre !*

La Municipalité célèbre chaque année la Journée Internationale de la Paix, en prenant à son compte ces mots de Jacques Prévert : « Quelle connerie la guerre ! ». Elle se fait forte de toujours porter haut les valeurs de paix comme il l'est indiqué sur le fronton de la mairie aujourd'hui. La guerre reste toujours la solution du pire et la pire des solutions. Plus que jamais, il s'agit de tout mettre en œuvre pour que la

paix l'emporte sur ce conflit comme sur tous les autres d'ailleurs.



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN *Merci pour votre mobilisation*

L'urgence était d'apporter toute l'aide humanitaire nécessaire à la population Ukrainienne, première victime innocente de ce conflit.

Ainsi, la Municipalité a recueilli vêtements, couvertures, sacs de couchage, oreillers, savons, dentifrices, nécessaires de toilette, serviettes, masques, couches pour bébé. De très nombreux dons sont parvenus, représentant plus d'une centaine de cartons, montrant une nouvelle fois le bel esprit de solidarité des Avesnoises et des Avesnois.

Ces dons ont été affrétés en Ukraine, en lien avec les services de la CA2C, de l'État et les associations caritatives.

Nous saluons également toutes celles et ceux qui ont lancé d'autres initiatives si utiles comme le Collège Paul Langevin, Action, ou le Groupe Arpège.

Merci à toutes et à tous.



« La grandeur d'un métier est avant tout d'unir les hommes ; il n'est qu'un luxe véritable et c'est celui des relations humaines » - Antoine de Saint-Exupéry

RECONVERSION DE LA FRICHE FMC

Dès 2014, la Municipalité s'est engagée avec force pour réhabiliter les friches du territoire, véritables verrues qui défigurent la ville. L'objectif étant évidemment d'améliorer le cadre de vie, de porter de nouveaux projets en phase avec les attentes des habitants et de créer les conditions de tourner constamment notre commune vers l'avenir.

Il était une fois...

Les locaux vétustes de l'ancienne entreprise de construction et de serrurerie dénommée FMC (France Menuiserie Confort) se situaient sur une surface de 2 300 m² avec un accès par la rue Sadi Carnot, une des rues principales et commerçantes de la commune. En continuité, il y avait des hangars très-abîmés, situés Résidence Alamo, sur une surface de 9 800 m².



En 2016, l'EPF se porte acquéreur du site et entreprend les travaux de démolition.

Ce chantier très complexe en raison de son imbrication très forte avec les propriétés voisines, a consisté au désamiantage, à la démolition de tous les bâtiments, au tri et à l'évacuation des déchets ainsi qu'à la

sécurisation du site par la pose de grilles.

Aujourd'hui, le projet d'aménagement du site est arrêté. La municipalité et les partenaires ont l'ambition commune et collective de le réhabiliter en créant de nouveaux logements.

Friche FMC : le projet dévoilé aux élus

Vers un habitat intergénérationnel et inclusif...

Le projet a été présenté à l'occasion de la réunion du Conseil Municipal le 11 mars dernier en présence notamment du promoteur Stone Promotion.

De petites typologies sortiront de terre pour accueillir, demain, séniors, jeunes ménages et personnes en situation de handicap.



Cette nouvelle résidence sera composée de 56 logements locatifs. 20 logements seront proposés aux séniors (plains-pieds), 10 pour les personnes en situation de handicap et 26 pour les jeunes ménages.

C'est ainsi un projet d'habitat qui se veut à la fois inclusif et intergénérationnel. Une salle commune sera également construite pour accueillir le plus grand nombre dans le cadre de réunions, de rencontres, de moments conviviaux...

Ce projet est aménagé par Stone Promotion en lien avec le cabinet d'architecture Tandem+ pour le compte du bailleur social Clésence. En lien également avec les Papillons Blancs du Cambrésis pour la partie liée à l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, le permis de construire est en cours d'instruction pour une livraison du site, si tout va bien, en 2024.

C'EST LE PRINTEMPS *On plante des arbres !*

Pour limiter les effets du réchauffement climatique, la commune participe à la renaturation de sites municipaux.

Aujourd'hui, un verger pédagogique est en cours de création.

Un verger pédagogique dans la rue du 19 mars 1962



14 arbres fruitiers ont été plantés mi-mars sur le site de la rue du 19 mars 1962 pour la création d'un verger pédagogique. Deux classes de primaire (CP) se sont investies dans ce projet avec leurs enseignantes. L'objectif est de faire découvrir les cycles de la nature aux enfants tout en égayant le lieu jusqu'alors en friche.

C'est tout d'abord la découverte de la plantation des arbres, puis les enfants seront invités à suivre les travaux du verger, comment l'entretenir, comment il se construit, jusqu'à la cueillette des fruits.

Cela s'est fait sur une parcelle d'environ 700 m², qui se trouve en face du Parc de la Malterie et acquise par la Municipalité en juin 2020.

Pour cette réalisation, la Municipalité a bénéficié de l'aide du programme de plantation de la région des Hauts-de-France (dispositif « 1 million d'arbres »). Notons également que tous ces plants ont été commandés via le programme « Plantons le décor ». Nous remercions ces structures pour ce soutien.



Merci Festirolls !

Merci à l'association Festirolls et son représentant avoisin Pierre Besin qui, grâce à l'opération sportive « un but, un arbre », ont planté 21 arbres dans la Voie Verte.

Le jeudi 3 mars dernier, les membres de Festirolls ont procédé à la plantation de bouleaux (*Bétulacée verrucosa*), Chênes (*Quercus robur*) et érables (*Acer campestre*), soit 21 arbres au total plantés dans la Voie Verte en présence de M. Jean-Claude Pavaux, adjoint délégué au Cadre de vie et à la Transition énergétique. Merci pour cette belle initiative.



Notons que ces deux opérations ont été réalisées en étroite collaboration avec le service communal des espaces verts.

LE PLEIN D'INFORMATIONS PRATIQUES *Ça peut vous être utile...*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. *Rendez-vous au restaurant scolaire les 10 et 24 avril prochains*



Les dates retenues pour l'élection présidentielle sont le dimanche 10 avril pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. En raison des travaux de réfection de la salle des fêtes, **les trois bureaux de vote seront réunis au**

restaurant scolaire de 8h à 19h (situé derrière la mairie).

Pour pouvoir voter, les électeurs inscrits sur les listes électorales devront justifier de leur identité en présentant obligatoirement une pièce d'identité.

Parmi les pièces d'identité admises : la carte d'identité, la carte vitale avec photo, le passeport, le permis de conduire, le permis de chasse avec photographie...

Le cas échéant, le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. Cette démarche est expliquée ci-dessous.

CIMETIÈRE COMMUNAL *Les horaires d'été !*



Depuis le 1^{er} avril, le cimetière est ouvert chaque jour de 8h30 à 18h30 et ce, jusqu'au 30 novembre 2022.

L'ESPACE LUDIQUE « LES P'TITS MÔMES » *Réouverture*



L'espace ludique « Les p'tits Mômes » (parc de la Malterie) a rouvert ses portes tous les jours de 8h30 à 18h30 aux enfants jusqu'à 10 ans maximum et sous la surveillance d'un adulte.

PROCURATION. *Les nouvelles modalités*

Vous serez absent pour le premier et/ou second tour de l'élection présidentielle, sachez que vous pouvez donner procuration à un électeur, et désormais même à un électeur qui vote dans une autre

commune. Le jour J, celui-ci devra tout de même se rendre dans votre bureau de vote afin de glisser le bulletin de votre choix dans l'urne à votre place. Pour donner procuration,

vous devrez fournir le numéro d'électeur de votre mandataire. Vous pourrez le trouver sur sa carte électorale ou interroger sa situation électorale sur www.elections.interieur.gouv.fr



Contact pour toute question relative à l'organisation des élections : en Mairie, guichet n°3 ou par téléphone au 03.27.82.29.19.

NOUVEAUTÉS. *Du nouveau chez les commerçants avesnois*



Depuis le 1^{er} avril dernier, M. Marc Pollet est le nouveau propriétaire du Narval. M^{me} Martine Holin, que nous remercions pour les nombreuses

années passées au service des clients du Narval, a donc passé le relais du bureau de tabac, presse, loto à M. Marc Pollet, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Contact : Le Narval

21 rue Sadi Carnot - 03.27.37.20.79.



Avesnes Market, c'est le nom de la nouvelle enseigne d'alimentation générale que vient de créer M. Amar Hidouche au 42 bis rue Camélinat.

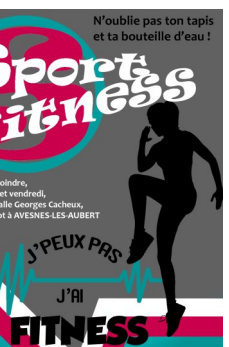
Les clients peuvent y trouver tous les produits d'alimentation générale avec des rayons frais, épicerie, boissons, fournitures scolaires... Le commerçant prévoit également de proposer un service de livraison prochainement.

Avesnes Market est ouvert tous les jours de 10h à 23h.

S SPORT FITNESS *Une nouvelle association sportive !*

« S Sport Fitness » est une nouvelle association de fitness et de renforcement musculaire pour toutes et tous dès 14 ans.

Les cours ont lieu chaque lundi, jeudi et vendredi de 19h à 20h à la salle Georges Cacheux - rue Sadi Carnot (derrière le centre de tri postal). La 1^{ère} séance de découverte est offerte ! Puis les séances suivantes sont



à 2€. N'hésitez pas à les rejoindre !

Contact : M^{me} Stéphanie Coron, Présidente 06.09.59.71.26.

La Vie Avesnoise en images...

Belle initiative pour la fête des grands-mères

Le 6 mars dernier et à l'occasion de la fête des grands-mères, M. Joël Gérard a offert un concert d'accordéon aux résidents du Bois d'Avesnes. Merci M. Gérard pour ce bel élan de solidarité !



Une exposition en mairie

ACTION a proposé du 7 au 18 mars derniers, en mairie, une exposition dans le cadre de la Journée Internationale des droits des femmes.



Baby-foot Avesnois

Félicitations aux trois jeunes du Baby-foot Avesnois : Nassim Mahieddine, Cyprien Ledieu et Victorien Leducq qui se sont qualifiés pour la coupe du monde de baby-foot multitable qui aura lieu du 28 juin au 3 juillet à Nantes.

Nous les félicitons très chaleureusement et les encourageons avec force !



Merci à Josette, Patricia et Olivier

Le 10 mars dernier, une réception était organisée en mairie afin de mettre à l'honneur M^{mes} Josette Foulon, agent de service à l'école primaire Joliot-Curie, et Patricia Desbonnet, ATSEM à l'école maternelle Danièle Casanova, pour leur départ en retraite. Ainsi que M. Olivier Duhamel, responsable des services techniques municipaux, qui rejoint une autre collectivité.



Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars dernier, la municipalité, accompagnée de la section locale de la FNACA et du groupe Arpège, a commémoré la fin de la guerre d'Algérie.

Il y a en effet 60 ans maintenant, le cessez-le-feu mettant fin à plusieurs années de conflit était prononcé. Ce jour de commémoration fait écho au conflit armé en Ukraine. Une guerre reste une guerre. La commémoration a permis de porter haut les valeurs de

paix, plus que jamais si nécessaires.

De plus et à cette occasion, M. Michel Duplouy qui s'est vu remettre la médaille de la défense Nationale échelon Bronze. Nous le félicitons.

De nouvelles responsabilités pour Élodie Parmentier

Au regard du départ de M. Olivier Duhamel pour une autre collectivité, c'est M^{me} Élodie Parmentier qui assurera la responsabilité des services techniques de la ville. À l'écoute et soucieuse de s'investir pour le bien public, réservez-lui le meilleur accueil.



André Goffart de retour au Conseil Municipal

À la suite du décès du regretté Jacques Mercier, André Goffart fut appelé à siéger à la table du conseil municipal. C'est un retour pour celui qui a siégé lors de la précédente mandature de 2014 à 2020.



Hommage

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de M. Georges Paringaux le 28 février dernier à l'âge de 75 ans.

Georges, dit « Jojo », était très connu dans notre commune, puisqu'il avait tenu la boucherie homonyme située sur la place de l'Église pendant de très nombreuses années. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Chantal, à sa famille et à ses proches.



La Vie Avesnoise Magazine mensuel d'informations municipales
Mairie - 3 rue Camélinat 59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin

Conception, Rédaction, photos :
Service Communication de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Photos : M. César Herbin, bénévole

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1850 exemplaires

Dépôt légal :
2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326